

la Nouvelle-York est inévitable par les secours continuels que les Anglais de cette Colonie donnent aux Iroquois pour nous faire la guerre par les entreprises et usurpations qu'ils font sans cesse sur les postes et les terres qui nous appartiennent et par la résolution où ils étaient à mon départ d'aller avec un fort parti d'Iroquois sur le chemin de Michilimakinac pour enlever toutes les pelleteries que nos marchands y ont assemblées depuis trois ans et qui se montent à la valeur de près de huit cent mille livres.

S'ils ont exécuté ce dessein et continué à envoyer les Iroquois brûler nos habitations, il est nécessaire, Monseigneur, qu'il vous plaise de me charger de vos ordres de ce que nous avons à faire dans ce cas de rupture particulière entre nos deux Colonies.

Si la guerre se déclare entre la France et l'Angleterre durant le cours de cette année, nous pourrons exécuter l'entreprise sur la Nouvelle-York au printemps prochain s'il plaît à Sa Majesté de nous en envoyer l'ordre par un vaisseau d'avis qu'il faudrait faire partir dès la fin de mars pour arriver à Québec vers le 15 de mai et qu'il fut suivi de deux frégates nécessaires pour arriver devant Manatte le 15 de juin, et des soldats et autres choses qu'il y faudrait charger contenues dans le mémoire ci-joint des préparatifs qu'il faut faire pour se mettre en état d'exécuter cette entreprise.

La plupart des choses que je demande par ce mémoire n'augmentent point la dépense ordinaire et se reprendront sur la paye des soldats et sur le fond de l'extraordinaire de la guerre que Sa Majesté fait pour ce pays.

Les préparatifs que nous ferons cette année en attendant les ordres du roi seront fort utiles à tenir tous nos Sauvages dans nos intérêts par l'espérance qu'ils auront